

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julien Lamontagne

<https://www.cadre21.org/membres/b1fd579bdee1ffd061577ed0>

Date d'obtention : 2023-06-30 15:05:46

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Situation de sextage

Intervention scolaire : Enclencher les actions du Plan santé et bien-être du CSSMB (actions à mettre en place lors de partage non consensuel d'images intimes) incluant le plan de lutte à l'intimidation et la violence.

Impliquer les partenaires : évaluation de l'utilisation la trousse SEXTO dans cette situation.

Intervention policière (saisie de l'appareil et rédaction d'un rapport, avis courriel au DPCP)

Si acte malveillant : DPCP, enquête criminelle et tribunal de la jeunesse

Si acte impulsif : Rencontre de sensibilisation sexto : La rencontre de sensibilisation Sexto est une intervention éducative visant à informer les jeunes de la nature criminelle de leur comportement et de les sensibiliser aux conséquences importantes du sextage. n cas de récidive ou de malveillance, une enquête criminelle sera effectuée.

Plus détaillé :

L'intervenant scolaire remet aux policiers une copie des grilles d'évaluation de l'incident complétées avec chacun des élèves impliqués et rencontrés (victime ou témoin qui dénonce). Dans le cas d'un acte malveillant : il ne faut PAS compléter la grille avec l'auteur (se référer à cette section).

Le policier responsable de l'événement remplit ensuite un rapport d'événement qu'il achemine ensuite à un procureur du DPCP, en plus des grilles d'évaluation de l'incident complétées, par le biais d'une boîte courriel prévue à cet effet.

Le procureur évalue la documentation ainsi soumise et suggère une orientation du dossier au policier. À cette étape, il est suggéré au policier, soit de faire la rencontre de sensibilisation SEXTO, soit d'orienter le dossier vers une enquête traditionnelle.

Pour l'ensemble des cas d'actes impulsifs, la rencontre de sensibilisation SEXTO est privilégiée par le service de police.

Dans les cas d'actes malveillants, une enquête policière traditionnelle est privilégiée et les jeunes impliqués peuvent faire face à des accusations criminelles.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

C'est situations de sextage sont à prendre au sérieux. Cela peut avoir des impacts importants sur nos jeunes et sur leur bien-être (physique, psychologique, sociale et légale). Ils peuvent être à risque de vivre de la cyberintimidation par la suite et que leur image circule longtemps sur le Web.

Ne jamais chercher à voir les images intimes.

Ne jamais prendre pour acquis que nous savons tout d'une situation. Ex. une victime peut avoir peur de nous dire l'ampleur de l'histoire et donc de ne pas tout nous révéler dès le départ. Question à utiliser : Est-ce qu'il y a autre chose dont tu aimerais me parler?

Chaque situation est unique. Ex. desfois c'est par un témoin ou d'autre fois par une victime que nous pourrons commencer à recueillir des informations concernant la situation. Il faut donc être en mesure de s'adapter aux différentes situations.

Si on réalise que les images ne sont pas de nature intimes (pornographiques) ou d'infractions criminelles la trousse sexto ne s'applique pas.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Assurer la sécurité dans stoppant le plus rapidement la propagation des images intimes

Évaluation de la situation (acte impulsif vs malveillant)

Éléments à considérer : âge, contexte, nature des images, des gestes, le nombre et les intentions des personnes impliquées, étendu de la diffusion, conséquences et niveau d'implication des élèves impliqués.

L'entretien avec l'élève auteur des gestes est délicat, car nous devons nous assurer de ne pas enquêter et faire le travail des policiers lors d'événements malveillants.